



Conseil de Gestion pédagogique

Avis de la réunion du
vendredi 13 mars 2020

PRÉSENTS

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, Stéphane Olivier, Pierre Gordower, Lilian Cornélis, Virginie Thirion, Brice Cannavo, Christian Châtel, Serge Gabet.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

/

Membres représentants des assistants, chargés d'enseignement, de travaux et de programmation

Christine Grégoire, Mohcine Zian

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P)

Membres représentants des étudiants

Anaïs Mattenet, Adèle Grégoire, Hélène Dereppe, Ludmilla Reuse, Eliot Ratinaud, Adèle Evans, Louis Viste, Alexandra Biquet.

EXCUSÉ.E.S

Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P), Clémence Meunier, Thierry Detienne, Délégué du
Gouvernement

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 13 février 2020
2. Coronavirus - information
3. Attributions
4. Nominations
5. Capacité d'accueil au 2^e cycle
6. Calendrier 2020-2021
7. École hospitalière
8. Divers



Ouverture de la séance à 12h45.

1. Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 13 février 2020

Les membres du CGP prennent connaissance du projet de PV. Le projet de PV est approuvé l'unanimité des votants.

Compte tenu de cette modification, le projet de PV est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Coronavirus - état de la situation

Le Directeur confirme que dès à présent, et jusqu'à lundi inclus, tous les cours sont suspendus, et aucun accès aux salles de travail ne sera possible (salles de montage, de mixage, de répétition, etc.).

Le Directeur en appelle à la responsabilité collective vu la situation. L'objectif de ces mesures étant prioritairement de ralentir la propagation du virus afin d'éviter la saturation des hôpitaux pour éviter un désastre sanitaire.

L'enjeu de ce qui sera suspendu n'est rien en regard de la crise sanitaire qui doit être évitée.

Les étudiants demandent que soit envisagée la possibilité d'accéder à du matériel pour poursuivre leur travail de manière autonome pendant que les cours seront suspendus. Le Directeur répond que cette possibilité sera examinée lundi.

3. Attributions

- *Elisabeth ALEXANDRIS* : Montage et pratique scripte (Scripte), 120 h conférencier au type long – encadrement Pilote.
- *Jeanne DEBARSY* : Radio TV (Réalisation Radio Télévision), 30 h conférencier au type long – Création sonore M1 RTM
- *Lionel DUTRIEUX* : Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (informatique appliquée à l'audiovisuel), 4h/s Professeur-Assistant au type long – Remplacement Giovanni Mantione.
- *Meryl MOENS* : Production appliquée aux arts du spectacle, 45 h conférencier au type long – Encadrement TAFE ID.
- *Michel VAN SLIJPE* : Production appliquée aux arts du spectacle, 1h/s professeur au type court – Encadrement TAFE ID.

Les attributions sont votées à bulletin secret.

Les attributions sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

13h - Arrivée de Lilian Cornelis



4. Nominations

Le Directeur rappelle le cadre pour les nominations, tel que détaillé sur le document de travail.

Le Directeur explique que toutes les personnes sous statut TDI sont éligibles au prochain train de nomination

Compte tenu des départs prévus, lors des prochaines nominations, les professeurs-assistants qui auront plus de 5 ans d'ancienneté devraient pouvoir être nommés rapidement.

Le CGP marque son accord sur la demande du train de nomination au PO, accord marqué à l'unanimité.

5. Capacité d'accueil au 2^e cycle

Le document de travail reprend le cadre décretaal sur la capacité d'accueil et fait le point sur l'état de la population. Le Directeur rappelle que cette notion de capacité d'accueil concerne le type long (masters).

Le Directeur rappelle qu'au type long, il y a automaticité d'accès entre les bacheliers et les masters qui leur sont corrélés puisque les bacheliers de type long sont "de transition". C'est le sens de l'article 38 bis §3 confirmé par l'article 114 du décret paysage.

Pour les cursus du type court (à l'INSAS cela concerne les cursus Image, Son, Montage/script), la situation est différente. Les bacheliers de type court sont professionnalisant et n'induisent pas une automaticité d'accès aux masters.

Les masters Cinéma (Montage), Cinéma (Image) et RadioTélévisionMutimedia (Son) sont des masters orphelins, accessibles par passerelles non automatiques.

C'est pour préserver l'organisabilité et la qualité de son enseignement au bénéfice des étudiant.e.s, que l'école a obtenu l'ajout de l'article 38 bis dans le décret du 20/12/2001 qui, bien que mal formulé, donne le droit de définir une capacité d'accueil au deuxième cycle.

Le directeur travaille avec la responsable du département montage pour envisager la possibilité que tous les étudiants diplômés cette année du bachelier Montage/Script qui désirent s'inscrire au master Cinéma(Montage) puisse le faire tout en sachant que cet aménagement ne peut se faire qu'à encadrement fixe. Une augmentation du nombre d'étudiant.e.s n'entraîne donc pas une augmentation du volume d'heures d'encadrement.

La capacité d'accueil sera validée lors de la prochaine séance.

6. Calendrier 2020-2021

Le Directeur indique que durant l'année académique prochaine, les cinq jours de congé laissés à la discrétion de l'école coïncideront avec le congé de carnaval de l'enseignement obligatoire.



7. École hospitalière

Proposé et présenté par Brice Cannavo, une proposition de motion « Ecole Hospitalière » est soumise à l'assemblée.

A la suite d'une discussion, il est décidé que Brice Cannavo et Manon Ledune retravaillent le texte à la lumière des remarques et réflexions émises durant la discussion.

8. Divers

Modification calendrier remise TEFE TTC - Gestion de production : pour permettre que l'objet du TEFE soit le carnet de bord du TAFE, il est nécessaire d'accorder à l'étudiante du master TTC - Gestion de production une dérogation dans le calendrier de remise des TEFE.

Le Directeur demande que l'étudiante lui écrive en ce sens, en spécifiant bien que cette demande est appuyée par l'équipe pédagogique du master.

La séance se termine à 14h30

Manon Ledune
Secrétaire

Laurent Gross
Directeur